

Questions orales

L'autre point, c'est que c'est la bonne vieille réponse que le parti libéral donnait lorsqu'il siégeait de ce côté-là. Étant donné qu'il n'a pas les sociétés de la Couronne en odeur de sainteté, le ministre peut-il être plus précis et donner de l'espoir aux habitants de Sault-Sainte-Marie en disant qu'il étudiera la question pour veiller à ce que cette commande soit effectivement passée à la société Algoma Steel et à ce que cela n'entraîne aucune perte d'emplois?

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, pour répondre au député, je signale que je partage, moi aussi, l'allégresse qui règne au sujet des élections en Nouvelle-Écosse. A propos du deuxième volet de sa question, j'ai dit dans ma première réponse que nous examinons les transactions et nous lui garantissons que nous ferons de notre mieux pour éviter les répercussions néfastes auxquelles il fait allusion.

* * *

[Français]

LES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

L'IMPORTANCE DE NE PAS ANNULER LE RECENSEMENT DE 1986

M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell): Monsieur le Président, au cours des derniers jours, les médias ont rapporté que le gouvernement planifiait d'annuler le recensement de 1986. Ma question s'adresse au ministre des Approvisionnement et Services qui est responsable de ce dossier.

Considérant le fait qu'un recensement a été effectué tous les cinq ans dans l'Ouest canadien depuis 1886 et dans le reste du pays depuis 1956, et reconnaissant l'importance des informations recueillies par ce recensement tant dans le milieu des affaires que dans le milieu académique, les dossiers sociaux et gouvernementaux, sans compter naturellement les emplois créés pour effectuer un tel recensement, le ministre peut-il donner son assurance personnelle à la Chambre que ce recensement ne sera pas annulé et qu'il prendra place en 1986 comme à l'habitude?

[Traduction]

L'hon. Harvie Andre (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur le Président, je profite de l'occasion pour féliciter le député de son élection et pour lui souhaiter la bienvenue parmi nous.

Le gouvernement n'a rien annoncé en ce qui concerne le recensement de 1986. Tous les programmes du gouvernement font l'objet d'une révision attentive à cause de la situation financière très grave dans laquelle nous nous trouvons. L'annonce sera faite à ce sujet dès qu'une décision aura été prise. Je m'assurerai que le député soit mis au courant le plus tôt possible.

L'INCLUSION DE NOUVELLES QUESTIONS DANS LE RECENSEMENT

M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell): Monsieur le Président, je ne crois pas avoir demandé au ministre s'il avait annoncé la chose. Nous cherchons à obtenir une assurance formelle de sa part.

Le ministre sait-il que de nouvelles questions ont été ajoutées au questionnaire du recensement de 1986 suite au rapport *Obstacles*, de la Chambre des communes, qui traitait de problèmes importants concernant les minorités visibles et les handicapés? On prévoyait aussi inclure des questions inédites au sujet des autochtones. On ne peut établir des programmes de promotion sociale sans la base de données qu'on pourrait établir à partir de ce recensement. Cela étant, le ministre peut-il nous promettre que ce recensement aura effectivement lieu?

L'hon. Harvie Andre (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur le Président, je prends note des commentaires du député sur l'importance de Statistique Canada et sur les renseignements que cet organisme recueille pour le gouvernement et l'ensemble des Canadiens. Nous attachons de l'importance à cet organisme et à ses activités qui, comme bien d'autres activités du secteur public, font l'objet d'une révision. Une fois qu'elle sera terminée et que le gouvernement aura pris une décision, il en fera l'annonce en bonne et due forme.

* * *

LES PIPE-LINES

L'ADDUCTION D'EAU POUR DES VILLES DE LA SASKATCHEWAN—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Simon de Jong (Regina-Est): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au premier ministre. Lorsqu'il est passé à Regina l'été dernier pendant la campagne électorale, on n'a jamais pu savoir s'il était en faveur d'une adduction d'eau pour les villes de Moose Jaw et de Regina. Les candidats conservateurs de Regina ont assuré à qui voulait les entendre à Regina qu'il l'était.

● (1450)

Pour tirer la question au clair, le premier ministre veut-il nous dire si vraiment son gouvernement accorde son appui à une adduction d'eau vers les villes de Regina et Moose Jaw à partir du lac Diefenbaker?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Oui, monsieur le Président, nous examinons les divers choix techniques et autres qui se présentent, et je répondrai au député dès que je le pourrai.

M. de Jong: Monsieur le Président, voilà qui est encore un peu décourageant, parce que c'est le même genre de réponse que nous donnait le gouvernement précédent.

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'AGIR

M. Simon de Jong (Regina-Est): Monsieur le Président, le fait est que la Saskatchewan a maintenant un gouvernement conservateur et que le maire est lui-même tout à fait favorable au parti conservateur. Quand vont-ils pouvoir se réunir pour mettre un accord au point? Quand les choses vont-elles changer enfin, pour que les populations de Regina et de Moose Jaw puissent avoir une eau vraiment potable, pour que nous puissions créer là-bas quelques emplois dont nous avons désespérément besoin? Quand allons-nous voir un peu de changement, un peu d'action?